

/ RETRAITES

Paris, le 12 juin 2013

Motion du Comité Exécutif Fédéral de FO Énergie et Mines

Le Comité Exécutif Fédéral de FO Énergie et Mines réuni à Paris les 11 et 12 juin 2013 a débattu de la situation économique et sociale dans les Industries Électriques, Gazières et les Mines.

Pour FO, la question prioritaire est de mettre fin aux politiques d'austérité qui ont fait la preuve de leur nocivité dans tous les pays européens dans lesquels ils ont été mis en œuvre.

Concernant en particulier les différentes mesures qui sont envisagées par les pouvoirs publics sur les retraites, le CEF :

- Rappelle :
 - o Que le candidat F. Hollande n'a jamais parlé d'une pareille réforme des régimes de retraite lors de la campagne électorale et qu'il y a donc tromperie des français.
 - o Que les difficultés présentes du régime général résultent de la crise économique et sociale et de l'augmentation du chômage et ne sont pas liées à des causes structurelles.
 - o Que le respect aveugle des critères de Maastricht de 3% fragilise tous les pays européens et la démocratie.
 - o Que l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 62 ans pour les hommes et de 63 ans pour les femmes.
- Dénonce l'attitude populiste et indigne consistant à opposer les salariés entre eux et les générations entre elles.
- Souligne que pour le régime des IEG, les réformes de 2008 et 2011 de N. Sarkozy ont déjà gravement remis en cause les garanties des agents et que FO Énergie et Mines en demande d'ailleurs l'abrogation.
- Précise que le régime des IEG est équilibré.
- Refuse l'uniformisation des régimes de retraite.
- Affirme que si le gouvernement persistait, FO Énergie et Mines prendrait ses responsabilités avec le personnel qui serait en légitime défense. Et que dans ce cas, il faudrait tirer les leçons du passé en se donnant les moyens de gagner en intervenant sur les moyens de production.